IMT Mines Albi
École Mines-Télécom

Acte d'engagement

Lot n° 1

Assurance « DOMMAGES AUX BIENS »

©RISK Partenaires

ACTE D'ENGAGEMENT

Assurance « DOMMAGES AUX BIENS »

→ Représentant légal de la personne publique contractante :

Monsieur Lionel LUQUIN - Directeur

→ Ordonnateur :

Monsieur Lionel LUQUIN - Directeur

→ Comptable public assignataire des paiements :

Agence comptable secondaire Sud IMT

→ Marché n°2026ALB013M

©RISK Partenaires

Article 1 – Candidat contractant

Je soussigné(e),		
Nom et Prénom		
Qualité de la personne engageant la société :		
Agissant en tant que :	☐ Représentant de la compagnie d'assurance, ☐ Agent général d'assurances, répondant au nom et pour le compte de sa compagnie ☐ Courtier d'assurances, répondant au nom et pour le compte de la compagnie	
	Compagnie assurance *(co-assurance, voir ci-dessous)**	Intermédiaire (courtier, agent général...) (le cas échéant)
Nom de l'entreprise :		
Forme juridique :		
Au capital de :		
Adresse :		
Code postal :		
Ville :		
Pays :		
N° d'identité d'établissement (SIRET) :		
Code activité éco. principale (APE) :		
N° registre commerce et sociétés (RCS) :		
Correspondance marché public : Coordonnées de la personne en charge de l'offre		
Nom / Prénom :		
Téléphone :		
Mail :		

** En cas de co-assurance, renseigner la compagnie apéritrice et joindre en annexe la présentation des autres compagnies et les modalités de la coassurance*

- après avoir pris connaissance du présent cahier des charges et des documents qui y sont mentionnés;
- et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations exigés aux articles R2143-3 à R2143-16 du Code de la commande publique ;
- m'engage, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

©RISK Partenaires

Article 2 – Durée du marché et délai d'exécution

→ Durée de validité du marché

Durée de marché : 4 ans
Date d'effet : 01/01/2027 à 00:00
Fin de marché : 31/12/2030 à 23:59

Avec possibilité de résiliation annuelle du contrat par les deux parties sous respect du préavis de 6 mois avant l'échéance annuelle.

→ Délai d'exécution

Le délai d'exécution débute à la date d'effet du contrat.

Article 3 – Paiements

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées au cahier des clauses administratives du cahier des charges.

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :	
Du compte ouvert au nom de :	
Désignation du compte à créditer (joindre un RIB) :	
Établissement (libellé en toutes lettres) :	
Adresse :	
IBAN :	
BIC :	

Toutefois, la personne publique se libérera des sommes dues aux sous- traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

©RISK Partenaires

Article 4 – Tarification

→ Assurance « DOMMAGES AUX BIENS »

Offre de base :
- La formule de franchise de l'offre de base correspond à la franchise la plus élevée.

Prestation Supplémentaire Eventuelle (PSE) :
- Prestation qui peut ou non être retenue lors de l'attribution du marché.
- Elle s'ajoute à l'offre de base sans s'y substituer.
- Elle représente le surcoût de cotisation qu'occasionne la diminution de franchise par rapport à l'offre de base.

Formule alternative :
- Tarification complète cumulant l'offre de base et le coût de la PSE

	Formule de base [Offre de base]	Formule alternative n°1 [Offre de base + PSE 1]
Réponse du candidat	Réponse obligatoire	Réponse facultative
Franchise générale	Franchise 2000€	Franchise 500€
Franchises particulières	/	Tous év.sauf / effondrement / ouvrages d'art & génie civil : fr.1500€
TAUX €/m² HT*		
COTISATION HT/an		
COTISATION TTC/an**		

**Les taux sont indiqués HT et s'appliquent sur la superficie totale des bâtiments (Voir dans les éléments techniques en annexe)*

***Il est rappelé aux candidats que la cotisation TTC mentionnée dans le tableau ci-dessus doit intégrer l'intégralité des taxes (y compris attentat, CatNat, …) et les éventuels frais divers (frais quittances, frais gestion,…).*

©RISK Partenaires

Le candidat indique dans le tableau ci-dessous si la cotisation est indexée :

La cotisation est-elle indexée :	☐ Oui / ☐ Non
Désignation de l'indice :	
Valeur de l'indice à la souscription :	
Echéance retenue pour la variation :	
Adresse internet de publication de l'indice et identifiant ou précision équivalente :	

Eventuelles remarques du candidat :

©RISK Partenaires

Article 5 – Réserves ou observations éventuelles

Il est demandé aux candidats de répondre aux questions suivantes :

→ Conditions particulières du contrat :
Le candidat accepte-t-il les dispositions du cahier des charges de la consultation ?

☐ Oui, sans réserve.

☐ Oui, avec réserve(s).

☐ Non, application intégrale des conditions de l'assureur.

→ Conditions générales et conventions spéciales du contrat :
Le candidat doit joindre à son offre les conditions générales ou conventions spéciales applicables, et indique leurs références ci-dessous :

Conventions spéciales (CS) : Références : / année :

Conditions générales (CG) : Références : / année :

©RISK Partenaires

Article 6 – Tableau de notation de la qualité de gestion

PROCEDURE A SUIVRE PAR LES CANDIDATS :

- Le candidat doit impérativement apporter les réponses aux questions dans le tableau figurant en page suivante.

- Pour certaines questions posées ci-dessous, le candidat est invité à développer sa réponse mais il doit le faire de manière succincte (et ne pas renvoyer à des documents annexes)

- Pour certaines questions posées ci-dessous, le candidat est invité à proposer des services annexes (formations, accompagnement, déplacement sur site...). Le coût de ces services annexes est inclus dans l'offre. A défaut, le candidat précisera les coûts supplémentaires associés dans le cadre de réponse correspondant.

- Les réponses aux questions ci-dessous engagent le candidat pour la durée de marché et pourront lui être opposées. Les candidats sont invités à répondre sincèrement et de manière réaliste aux questions posées, notamment en ce qui concerne les différents délais.

©RISK Partenaires

Questions posées au candidat	Réponses du candidat
1-Interlocuteurs & points de contact :	
Nom de l'interlocuteur principal :	
N° de téléphone de l'interlocuteur principal :	
Adresse mail de l'interlocuteur principal :	
Mail pour déclarations et suivi des sinistres :	
Le candidat indique les modalités d'échange proposées à l'acheteur public pour faire le point annuellement sur les contrats ou la sinistralité :	
2-Modalités de gestion des contrats et des sinistres :	
Si le candidat possède un extranet (compte-client en ligne), il indique les services qu'il met à disposition de l'assuré : (par exemple, bilan de sinistralité téléchargeable, déclaration des sinistres en ligne, modifications des assiettes de cotisations, etc) Si non, modalités de gestion à détailler.	
3-Délais du candidat	
Délai maximal pour envoyer les bilans de sinistralité : *(suite à demande de l'assuré)*	
Délai maximal pour indemnisation / remboursement suite à sinistre (à compter de la réception des éléments justificatifs / dossier complet) :	
En cas de sinistre, sous quel délai le candidat peut-il intervenir ? *(Siège de l'assuré ou lieu du sinistre ou en visio)*	
4-Autres modalités de gestion :	
Services proposés par le candidat en lien avec le risque assuré et inclus dans la tarification : *(Le candidat présente de manière succincte ses principaux services)*	
Le candidat propose-t-il la gestion des sinistres inférieurs à la franchise ? *(Si oui, préciser les modalités & l'éventuel coût)*	
La compagnie d'assurance présentée est-elle signataire de la convention IRSI ?	
5-Elements de vérification des avis de cotisations :	
Le candidat s'engage à fournir avec son avis de cotisation annuel un document précisant l'ensemble des éléments permettant la vérification par l'acheteur ? *Notamment :* *-Nom & numéro du contrat / Période de garantie concernée* *-Montant HT & TTC* *-Le cas échéant taux ou prix unitaire HT applicable* *-Le cas échéant assiette de cotisation applicable et son évolution annuelle (assiette initiale & assiette appliquée)* *-Le cas échéant indice applicable et son évolution annuelle (indice initial & indice appliqué)*	

©RISK Partenaires

Article 7 – Tableau de notation de la qualité environnementale dans l'exécution des prestations

PROCEDURE A SUIVRE PAR LES CANDIDATS :

- Le candidat doit impérativement apporter les réponses aux questions dans le tableau figurant ci-dessous.

- Pour certaines questions posées ci-dessous, le candidat est invité à développer sa réponse mais il doit le faire de manière succincte (**et ne pas renvoyer à des documents annexes**)

- Les réponses aux questions ci-dessous engagent le candidat pour la durée de marché et pourront lui être opposées. Les candidats sont invités à répondre sincèrement et de manière réaliste aux questions posées.

Questions posées au candidat	**Réponses du candidat**
Démarche environnementale :	
Dans le cadre de l'exécution du présent marché, le candidat réalisera-t-il les **déplacements** en véhicule à propulsion humaine (vélo, déplacement à pied, trottinettes…), en transports en commun (hors avion) ou en véhicule crit'air-0 ou crit'air-1 ?	☐Oui ☐Non
Dans le cadre de l'exécution du présent marché, le candidat met-il en place une démarche de réduction de l'impact carbone des **flux numériques** objets du présent marché (à détailler) ? *Par exemple : Espace de travail collaboratif, Compression des données, Réduction du stockage des données, Autres…*	☐Oui ☐Non Si oui détails à indiquer par le candidat : (maximum 100 mots)

©RISK Partenaires

Engagement du candidat (à compléter par le candidat)

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché à mes torts exclusifs ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite Société ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant des articles L2141-1 à L2141-14 et des articles R2143-6 à R2143-10 du Code de la commande publique.

La signature du présent acte d'engagement emporte signature du cahier des clauses administratives (C.C.A.) et du cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.), dont les documents originaux conservés par l'acheteur public font seuls foi.

Fait en un seul original à	
« lu et approuvé »	
Fait le	
Signature(s) du titulaire	

Acceptation de l'offre par la personne publique (à compléter par l'acheteur public après attribution du marché)

Est acceptée la présente offre, modifiée par les éventuelles réserves, pour valoir acte d'engagement.

Offre acceptée	Prestation retenue	Montant total du marché retenu (TTC/an)
☐Oui ☐Non	☐Offre de base ☐PSE n°1	

Fait à	
Fait le	
Signature du représentant légal de la personne publique :	

©RISK Partenaires